

**RNCan-5000019246:**  
**CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES MINÉRALOGIQUES POUR LES DÉPÔTS D'ÉLÉMENTS DE TERRES RARES (ETR) AU CANADA : ÉTAPE 1 : CONNAISSANCES ACTUELLES**

**QUESTIONS ET RÉPONSES**

1. Je vous écris pour me renseigner sur l'offre RNCan-5000019246: L'établissement de la base de données minéralogique des dépôts de terres rares au Canada. Plus précisément, pour le critère R5, à l'annexe B, section B2, Je suis à la recherche d'éclaircissements sur la façon dont les points doivent être attribués:
  - a) Est-ce que les points sont attribués de 1 point par projet pour un maximum de cinq projets pour effectuer des recherches documentaires et critiques (5 points), 1 point par projet pour un maximum de cinq projets pour identifier et extraire les données pertinentes provenant de diverses sources d'information (5 points), et 1 point par projet pour un maximum de cinq projets pour identifier les lacunes et les besoins de données de recherche (5 points) - un total de 15 projets pour 15 points?
  - b) Est-ce que les points pour le critère R5 attribués sont basés sur les projets déjà mentionnés pour le critère R2, R3 et R4?

**Les soumissionnaires doivent décrire leur expérience dans les trois domaines demandés dans le Critère R5 Plutôt que d'énumérer simplement les projets. Toutefois, cependant, ils peuvent se référer à des projets déjà mentionnés dans le critère R2, R3 et R4 pour illustrer leur expérience et démontrer la pertinence de la DP actuelle.**
2. À quelle date postérieure à la date de clôture de sollicitation du 15 Décembre, 2015 RNCan va décider et informer le soumissionnaire retenu?

***Une date ne peut être fournie pour le moment. Cela dépend du nombre de soumissions reçues et le temps qu'il faut pour terminer le processus d'évaluation.***
3. Quel est le temps que le soumissionnaire dispose pour signer le contrat après notification d'une offre réussie?

**Il est recommandé que le contrat soit signé dès que possible.**
4. À la page 19 de la DP, à l'annexe A, sec. 3.2, livrables, Livrable # 3, avant-dernière ligne, il déclare «L'entrepreneur doit Ressources naturelles Canada examinera et fournir des commentaires à l'entrepreneur dans les cinq (5) jours ouvrables après la réception du projet de rapport". Il apparaît qu'un élément du texte peut être manquant ici ou «L'entrepreneur doit» devrait être supprimé. Pouvez-vous clarifier cela pour nous?

**Le texte «L'entrepreneur doit» devrait être supprimé.**
5. En ce qui concerne le budget de 25 000 \$ pour le rapport et la base de données. Dans la partie I: Informations générales, paragraphe 2. Résumé, à la page 4 de la DP, il déclare ceci est une première étape avec les dix meilleurs projets de terres rares de pointe au Canada et les dépôts mondiaux comparables pertinentes. Est-il correct pour nous de ne considérer que ces entrées dans la base de données pour cette première étape, avec la base de données exhaustive et cohérente à être créée dans un stade ultérieur?

**Cela est exact, et la liste des dix meilleurs projets de terres rares avancées au Canada seront fournis au soumissionnaire retenu après l'attribution du contrat.**

6. L'entrepreneur ne peut soumettre des factures intermédiaires par rapport au calendrier des livrables demandés?

**Les factures doivent être soumises conformément à l'annexe livrables à la section 3.3 de l'annexe A: énoncé des travaux.**

7. Combien de temps après avoir reçu les factures des entrepreneurs seront payées les factures à l'entrepreneur?]

**Le paiement sera effectué au bout de 30 jours de la réception de la facture.**

8. À la page 19 dans la section 3.3 de l'annexe, les chiffres ne correspondent pas livrables la suite des nombres comme décrit dans la section 3.2. Je vais supposer que Livrable 4 est mal étiqueté comme Livrable 3 avec une date du 7 Février, 2016 et la subséquente Livrable # 1 devrait être livrable 4 avec une date 1 Mars, 2016. Est-ce exact? Cela est exact.

**Les dates de calendrier décrites à la section 3.2 doivent être respectées.**

9. À la page 19 dans la section 3.2 et 3.3 annexe, la date du dernier rapport de réception est donnée jusqu'à 1 Mars 2016. Mais à la page 20, à la section 4.0, la Durée du contrat est dit être le 31 Mars, 2016. Est-ce à dire que le paiement final et approbation seront en date du 31 Mars, 2016?

**1 mars 2016 était la date d'achèvement prévue pour ce projet. Cependant 31 Mars, 2016 la date d'achèvement ABSOLU.**

10. À la page 19, section 3.2, Livrable # 2, "une bibliographie complète qui appuiera l'étude" est mentionnée. Ai-je raison de supposer que ce serait une bibliographie sélective, telles que les références sont étendues à d'autres publications directement liées à l'objet mais pas spécifiquement cité dans le texte?

**Pour ce produit, le soumissionnaire doit inclure une liste de références pour tous les ouvrages pertinents en cours d'examen, et pas seulement ceux qui sont cités dans le projet de texte.**